

"Malte a déposé sa demande d'adhésion à la CEE - Devenir le "Luxembourg de la Méditerranée" "dans Le Monde (18 juillet 1990)

Légende: Le 18 juillet 1990, commentant la demande d'adhésion de la République de Malte à la Communauté économique européenne (CEE), le quotidien français Le Monde dresse le portrait de l'île méditerranéenne.

Source: Le Monde. 18.07.1990. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"malte_a_depose_sa_demande_d_adhesion_a_la_cee_devenir_le_"luxembourg_de_la_mediterranee_"dans_le_monde_18_juillet_1990-fr-876547ca-5b25-4acb-a688-f7c3f2af82dc.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Malte a déposé sa demande d'adhésion à la CEE - Devenir le " Luxembourg de la Méditerranée "

Malte a déposé, lundi 16 juillet, une demande d'adhésion à la Communauté européenne. Le gouvernement maltais n'ignore pas que l'élargissement de la CEE n'est pas du tout d'actualité et que cette candidature, comme celles de la Turquie, de l'Autriche et de Chypre, ne sera pas examinée avant 1993. Il n'en multiplie pas moins les gages de bonne volonté à l'égard des pays européens

Le temps est loin où Dom Mintoff, le " vieux lion " travailliste, maître de l'île pendant quinze ans, écrivait des poèmes à l'attention de son ami nord-coréen Kim Il Sung. Aujourd'hui, lorsqu'il est question de Corée à La Valette, il s'agit de celle du Sud : le premier ministre maltais, M. Edward Fenech-Adami, prépare ses valises pour une visite de travail à Séoul. " Zone offshore ", " port franc ", " développement des infrastructures ", " incitations fiscales " ... Les expressions qui reviennent en rengaine à Malte empruntent plus au pragmatisme qu'à l'idéologie. En trois ans de pouvoir, le parti nationaliste n'a pourtant pas totalement anéanti l'héritage travailliste. Le secteur public emploie encore 43 % de la population active, et les traditionnelles relations avec la Libye - qui exaspéraient l'Occident du temps de Dom Mintoff - n'ont pas été rompues. Mais le gouvernement nationaliste, qui se définit comme proche de la social-démocratie, s'est résolument rapproché de ses voisins européens en mettant en vigueur une législation tournée vers l'expansion économique à tout crin.

En ce mois de juillet, les touristes sont plus nombreux que les Maltais dans les rues de La Valette. L'an dernier, l'île en a accueilli plus de 800 000 - dont 27 000 Français et près d'un demi-million de Britanniques - pour une population de 340 000 habitants. Première activité économique de Malte, l'industrie du tourisme est en pleine expansion, mais le gouvernement mise maintenant sur d'autres atouts que le soleil : la situation géographique du " caillou " et sa population. L'ambition ? Devenir, au cœur de la Méditerranée, une plaque tournante des capitaux et des services. " Un centre de réputation "

Il est vrai qu'avec seulement 25 kilomètres de longueur, aucune matière première, et une densité de plus de 1 100 habitants au kilomètre carré l'île n'a guère d'alternative... La voilà donc en train de se lancer dans une politique de grands travaux (construction d'un nouveau terminal aéroportuaire, ouverture d'un port franc, investissements dans les télécommunications) et de " prendre modèle sur le Luxembourg ", selon les termes du ministre de l'économie, M. John Dalli.

Entrée en vigueur il y a un an, la loi offshore qui incite les compagnies d'assurance, les banques et autres sociétés de services à s'installer ici en ne les imposant qu'à 5 %, a déjà provoqué l'enregistrement de cent soixante sociétés étrangères. Reste à savoir si la création d'une nouvelle place financière n'intervient pas un peu tard et si, en l'occurrence, celle-ci n'est pas handicapée par la proximité de la Sicile... l'argent de la mafia est à moins de 100 kilomètres. Comme " Malte sera un centre de réputation ou ne sera pas ", il a fallu mettre sur pied un système draconien de contrôle des capitaux. De là à se demander s'ils viendront...

Sans compter que Bruxelles ne porte guère dans son cœur les paradis fiscaux. N'y a-t-il pas incompatibilité entre la volonté d'adhérer à la Communauté européenne et celle de développer une place financière ? Pas du tout, répond le gouvernement, en citant le Luxembourg, ou encore Dublin. " L'Europe a besoin de places financières pour éviter les fuites de capitaux, c'est une nécessité économique ", estime M. Joe Fenech, le secrétaire d'Etat chargé des activités offshore.

Ce n'est pas de sitôt que l'on saura ce qu'en pense la Communauté européenne, pour l'heure plus préoccupée par son renforcement interne que par son élargissement. L'optimisme est néanmoins de rigueur à La Valette, où l'on cite volontiers l'exemple de l'adhésion de l'Espagne : et d'un, cinq à six ans de négociations devraient suffire ; et de deux, une adhésion vient rarement seule... celles de Malte et de l'Autriche ne pourraient-elles être simultanées ? suggère le premier ministre.

De la chambre de commerce à la fédération de l'industrie, le patronat soutient activement la candidature maltaise : l'île effectue déjà les trois quarts de ses échanges avec la CEE, autant sauter le pas. Les travaillistes sont beaucoup plus réticents. Ils souhaitent le renforcement de l'accord d'association signé il y a

une vingtaine d'années avec la Communauté, mais refusent l'adhésion. " Malte ne doit pas se joindre à la Communauté européenne sans savoir ce que sera la structure de défense que cette Communauté envisage de créer ; la neutralité est inscrite dans la Constitution maltaise ", affirme d'un ton très dogmatique le chargé des affaires internationales du Parti travailliste, M. Leo Brincat.

Bon voisinage avec Tripoli

Le chef du gouvernement fait fi de ces considérations. Pour M. Fenech-Adami, la neutralité maltaise est plus proche de l'irlandaise que de l'autrichienne et la Constitution ne s'oppose en rien à une adhésion du pays à une véritable Europe unie. Les Italiens - comme l'ensemble des pays d'Europe du Sud - y sont d'ailleurs plutôt favorables : la date de dépôt de candidature n'est pas un hasard, la présidence italienne venant de commencer.

Atout ou handicap ? La Valette entretient des relations privilégiées avec Tripoli. Bien que les clauses militaires aient été annulées, l'accord qui lie les deux pays a été renouvelé en décembre 1989. " Nous n'avons pas à couper court aux rumeurs, nous devons poursuivre une politique de bon voisinage ", estime le ministre de l'économie. Malte prétend même jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Europe et les pays du bassin méditerranéen, dans le cadre de la structure en gestation entre les deux entités.

Depuis que MM. Gorbatchev et Bush se sont rencontrés au large de l'île, en décembre, " les gens savent que Malte est dans la Méditerranée ", comme le dit le ministre du tourisme. Et les Maltais, au risque de paraître démesurément ambitieux, font tout pour que, le sommet passé, on ne les oublie pas.

SUBTIL MARIE PIERRE